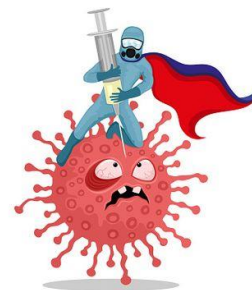


- **Obligation vaccinale applicable aux psychologues de Pôle Emploi.**

Nous dénonçons cette volonté de faire des exemples au sein de Pôle Emploi et de pénaliser de façon disproportionnée des salariés qui ne souhaitent pas se faire vacciner. Le SNU demande que les quelques situations soient revues et qu'il n'y ait pas de dogmatisme de la part de Pôle Emploi.



Projet de mise en œuvre d'un nouvel accord OATT régional

Le CSE s'est prononcé en faveur du principe des horaires variables à PE ARA permettant ainsi d'ouvrir à signature un projet de nouvel accord OATT uniforme sur toute la région.

Le SNU consulte ses adhérents avant d'engager sa signature.

Il y aura une modification des horaires d'ouverture. Le CSE sera informé fin octobre des changements d'horaire d'ouverture qui sont de la seule prérogative de l'employeur. Le directeur nous assure que les changements d'horaires seront à la marge, pas de bouleversement selon la direction.


- **3 jours de pont en 2022:** Les élus se sont prononcés unanimement en faveur du calendrier proposé :

Vendredi 27 Mai 2022,
Vendredi 15 Juillet 2022,
Lundi 31 Octobre 2022



L'année 2022 comportant moins de 8 jours fériés sur des jours travaillés, **chaque agent bénéficiera d'un jour supplémentaire dit Jour de Garantie Jour Férié** (Code Horoquartz: GJFO), ce jour sera à déposer entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

Nous vous rappelons par ailleurs que pour 2021, il en est de même, et que si vous ne l'avez pas encore déposé, il vous reste 3 mois (jusqu'au 31/12/2021) pour le faire afin de ne pas le perdre. A vos compteurs !



Expérimentation télétravail : Le SNU est signataire de l'accord télétravail qui entrera normalement en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il se décline en 2 parties : une partie classique avec un télétravail standard selon 3 formules prévues à l'accord, et une expérimentation. Les managers doivent présenter sur chaque site l'accord dans les 2 volets et échanger avec les équipes sur la mise en œuvre, avec étude de volontariat des collectifs pour entrer dans l'expérimentation.

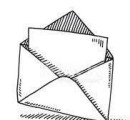
- Le SNU pense qu'une expérimentation sur le télétravail est prématurée. Ce projet intervient en plus du CRI, de tous les projets à déployer. Le DR est très attentif aux résultats opérationnels mais assure qu'il ne mettra aucune pression sur les agences pour qu'elles engagent des expérimentations sur ce champ.

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :



Contact via mail :

CVM remplacera l'outil TSCE et sera accessible à partir du bureau métier. Les mails n'arriveront plus dans la BAL Outlook des conseillers. Les messages sont triés en catégorie par un dispositif d'intelligence artificielle et des propositions de réponse sont adressées aux conseillers dans certains cas. Aix les Bains, par ailleurs agence ayant déployé le CR, a expérimenté cet outil pendant l'été mais aucun bilan n'a été présenté par la direction. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le déploiement de l'IA au sein de Pôle Emploi. La prochaine étape, intitulée Recommandations Personnalisées est déjà dans les tuyaux et a fait l'objet d'une discussion en CSEC. **Après Bob Emploi, qui n'a pas jeté l'éponge, l'intelligence artificielle et la transformation vers le « tout numérique » reviennent en force, ce qui ne sera pas sans conséquences sur nos métiers et nos conditions de travail.** Les élus SNU ont rappelé que notre organisation s'est prononcée contre CVM lors du dernier CSEC. Retrouvez notre flash info CSEC.

- **Charge de travail et effectifs**

A quelques mois des présidentielles, les attentes du gouvernement envers Pôle Emploi sont grandes. Les injonctions, plans et autres expérimentations à déployer sont nombreuses. Se superposent : passage en force sur les nouvelles dispositions d'assurance chômage, plan DELD, nouveau PIC, relance des contrats de pro, développement des formations en situation de travail (renforcement AFPR, POE), aides aux PME pour former leur personnel parallèlement à des négociations salariales dans les branches. Sous l'effet de ces annonces, **notre charge de travail va encore intensifier.**



En remerciement et à l'issue des élections, Pôle Emploi verra ses effectifs se réduire. Ceci est déjà inscrit dans le projet de loi de finances 2022 qui prévoit des **suppressions de postes en 2022 à Pôle Emploi.** Le directeur rappelle que pour faire face à la crise, 1500 ETP nous avait été accordés en septembre 2021. Nous aurons moins 500 ETP fin 2021 et moins 1000 ETP fin 2022. Pour lui, bonne nouvelle : nous conservons une partie des renforts CDD tout au long de l'année 2022. 650 autres postes étaient financés par les partenaires sociaux et ceux-ci seront financés désormais par le FSE (Type AIJ).

- Pour le SNU au contraire, la charge de travail est pérenne et il convient de titulariser massivement tous les CDD. Force est de constater que les agences ne peuvent plus fonctionner sans eux !

Le DR insiste sur le renforcement des effectifs GDD sur 4 ans, tendance qui se poursuit aujourd'hui avec **l'ouverture de 20 postes de conseillers GDD au mouvement.** Nous assistons toutefois à des départs en retraite, mutations. Compte tenu du temps nécessaire pour qu'un conseiller indemnisation soit pleinement opérationnel, les équipes continuent certes à vailler que vaillent à atteindre les objectifs ce que souligne le DRAO. La direction se félicite des bons résultats sur l'IND 1 et l'IND 2, les réclamations n'augmentent pas.

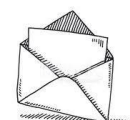
Le directeur régional a la mission d'atteindre les objectifs assignés mais cela ne peut pas se faire au détriment de la santé des personnels. Sur certains sites, les niveaux des arrêts maladie, les départs non remplacés sont à un niveau élevé. Ce phénomène ne touche pas exclusivement les équipes GDD mais l'ensemble des spécialités (placement, PAGM, équipes entreprises, équipes MRS, CSP...)

Vos élus au CSE : Catherine Sébastien – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :





- **Campagne de promotion 2021.** Sont concernés les agents de droit privé payés en CDI au 31/08/2021. Cette année l'enveloppe dédiée aux promotions s'élève à 1,1% de la masse salariale avec 0,8% consacré à changement d'échelon, changement de niveau, relèvement de traitement avec effet au 1^{er} janvier. Pas de décalage au mois de mai ou juillet de l'entrée en vigueur de ces promotions. 0,3% de la MS sera consacrée à des primes.

L'examen des situations individuelles a démarré. Les décisions des ELD devront être prises au plus tard mi-novembre. Il y aura ensuite des arbitrages (DT ou des chefs de service avant passage en comité de direction régionale). Les décisions finales seront communiquées aux agents à compter du 17 décembre.

Des questions sur les promos, **le SNU ARA a des correspondants recours formés à ces questions, n'hésitez pas à nous en demander la liste via un mail à syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr**

- **Dotation de Noël : Un montant de 170 Euros a été voté.** Cette dotation sera sous forme de chèques cadeaux papier. Ce montant plus élevé qu'à l'accoutumé s'explique par une correction de la dotation de la part de la DG. Il reviendra donc naturellement vers des niveaux plus habituels l'an prochain. Le SNU voulait en profiter pour orienter l'aide aux dépenses culturelles mais s'est ragé à la majorité des OS pour ne pas léser les agents.



- Le SNU défendra sa vision des Activités Sociales et Culturelles lors d'un CSE extraordinaire qui permettra de définir les orientations et les prestations à proposer. Notre vision n'est que le reflet de vos demandes, n'hésitez pas vous exprimer et à interpeller vos élus pour leur faire part de vos suggestions.

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Albout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :

